Grand Prix de Saint-Etienne Loire U19

Guide de la Course















































Grand Prix de Saint-Etienne Loire U19

- Le nouveau parcours : 124 kilomètres
- 1 portion de départ fictif de 6,85 kilomètres
- 1 boucle de 22 kms à parcourir 5 fois = 110 kilomètres
- 1 portion finale montante de 7,36 kilomètres
- 2040 mètres de dénivelé positif





Grand Prix de Saint-Etienne Loire U19

- 1-Engagements § Règlementation
- 2-Permanence § Lieux pratiques
- 3-Avant et Après-course
- 4-Règlement particulier de l'épreuve
- 5-Parcours et sécurité
- 6-Comité d'organisation





1-Engagements § Règlementation

Engagements

Le fait d'être engagé implique que chaque coureur a pris connaissance du présent règlement et qu'il en accepte toutes les clauses. Ainsi, chaque coureur s'engage à respecter le code de la route. L'engagement se fait par équipe ou à titre individuel. Un droit d'engagement de 13 € par coureur devra être acquitté.

Sauf pour les coureurs étrangers qui s'engageront directement auprès de l'organisateur avec l'accord de leur fédération nationale, les engagements se feront à travers la plateforme cicleweb de la FFC

Participation

L'épreuve est réservée aux athlètes U19. Elle est inscrite au calendrier national FFC et classée « fédérale U19 ».

Conformément au règlement FFC, l'épreuve est ouverte à titre individuel ou par équipe de structure suivante :

- Equipe nationale française;
- Equipes de sélections régionales
- Equipes de Comités départementaux ;
- Equipes de club



Le nombre d'engagés est fixé à 200. Le nombre de coureurs d'un même club ne pourra être supérieur à 12, si le nombre maximum de coureurs engagés (200) est atteint. Dans le cas contraire, une tolérance est admise, sous réserve, qu'elle ne conduise pas l'organisateur à évincer de l'épreuve d'autres équipes ayant sollicité leur engagement



1-Engagements § Règlementation

Arbitres

Présidente du jury : Audrey DUMAS

Commissaire 1 : Denis BRUDZYNSKI

Commissaire 2 : Sandrine DUFOUR

Juge à l'arrivée: Olivier CHAPRIER

Arbitre moto 1: Mathieu MAZZOLENI

Arbitre moto 2: Elodie GARRIVIER



Organisation:

L'épreuve « Grand Prix de la ville de Saint-Etienne et du Conseil Départemental de la Loire », est organisée par l'Espoir Cycliste Saint-Etienne, 6, rue Mario MEUNIER 42000 SAINT-ETIENNE sous les règlements de la FFC.

Anti-dopage

Le règlement antidopage de la FFC s'applique intégralement à la présente épreuve. Le contrôle antidopage a lieu:

Vestiaires dans l'enceinte de la salle ERA située rue du stade, en face de la ligne d'arrivée à Saint Christo en Jarez

La liste des coureurs contrôlés sera affichée au podium d'arrivée, chaque directeur sportif et/ou coureurs seront tenus de la consulter pour éviter un constat de carence préjudiciable.



2-Permanence § Lieux pratiques

La permanence de départ:

La permanence de départ se tient le samedi 29 mars 2025 à partir de 11h30 et jusqu'à 12h40 dans les vestiaires du stade de Saint-Etienne Méons 2.

La confirmation des partants et le retrait des dossards et des plaques de cadre sont remis aux directeurs sportifs de chaque équipe sur présentation des licences des coureurs lors de la permanence.

La réunion des directeurs sportifs, organisée suivant le règlement FFC article 1.2.087, en la présence des membres du collège des commissaires est fixée le samedi 29 mars 2025 à 12h45 et se tiendra dans la salle de réunion, située au niveau 1 du vestiaire du stade de Saint-Etienne Méons 2.

La voiture suiveuse est admise à partir de 4 coureurs.





3-Avant et Après-course



Feuille de départ

La signature de la feuille d'émargement se fera par équipe sur le podium animation situé sur le parking du stade de Méons 2 entre 12h40 et 13h20 lors de la présentation des équipes, celles-ci devront se présenter au complet, selon l'ordre défini à l'avance.

Départ

Afin que le cortège des véhicules accompagnants l'épreuve puisse se mettre en place, le départ de l'épreuve sera fictif à partir de la sortie du parking de Méons 2.

13h25-Appel des concurrents

13h30-Départ fictif

13h45 départ réel arrêté devant la stèle Andréï Kivilev, après 6,85 kms de parcours (secteur grand Quartier sur la commune de Sorbiers)

Après-course

Tout coureur arrivant dans un délai dépassant 20% du temps du vainqueur n'est plus retenu au classement. Le délai peut être augmenté en cas de circonstances exceptionnelles par le collège des commissaires, en consultation avec l'organisateur. Tout coureur pointé à plus de 25 minutes du peloton principal, doit s'arrêter et quitter la course après avoir remis son dossard au camion balai.

• 3-Avant et après course

• La permanence d'arrivée:

Elle se tient à proximité immédiate du podium dédié aux classements la ligne d'arrivée, rue du stade à Saint-Christo en Jarez.

Les prix spéciaux (les 3 premiers de l'épreuve, le meilleur grimpeur, le meilleur des points chauds, le meilleur U19 1 lère année, le plus combatif) seront payés sur place dès le retour des dossards et des transpondeurs de l'ensemble de l'équipe des coureurs concernés.

• Tout transpondeur non rendu ou abimé sera facturé 60€ par le prestataire de la FFC

L'information sera assurée par la société VITTA qui assurera également le dépannage neutre.

Les informations en direct sur la course sont émises par radio tour sur la fréquence 157,550 Mhz

Animateur Radio-Tour: Julien THOLLET

• Speaker de l'épreuve: Lilian COUILLEZ









la métropole

4-Règlement particulier de l'épreuve

Ravitaillement

Le ravitaillement à pied des coureurs se fera à l'intérieur d'une zone délimitée s'étendant de la Roche jusqu' au virage à gauche de la viaret avant l'entrée du village de Saint Christo en Jarez (kilomètre 5,5 à 9 et ensuite à chaque tour).

Des dérogations à ces prescriptions pourront être apportées par le Collège des Commissaires, en consultation avec l'organisateur en cas de circonstances exceptionnelles.

Respect de la nature et de l'environnement

Les Coureurs sont priés de se montrer respectueux de l'environnement en évitant de jeter leurs détritus sur la voie publique, en gardant notamment les emballages alimentaires dans leurs poches. Il en va de même pour les encadrants des équipes qui devront utiliser les poubelles de tri mis à leur disposition sur les zones de départ/arrivée et la zone de collecte spécifique située du virage de la viaret jusqu'au panneau à l'entrée du village à droite de la chaussée (kilomètre 9 à 9,5 et ensuite à chaque tout).

• 4-Règlement particulier de l'épreuve

- Arrivée
- Sur la commune de Saint-Christo-en-Jarez, sur la rue du stade, en face de la salle ERA.
- Une déviation obligatoire sera mise en place pour les véhicules, y compris les motos, à gauche, environ à 400 m de la ligne d'arrivée, dans la rue du pont, puis à droite sur la rue du planil permettant de rejoindre directement le parking des coureurs. Seuls sont autorisés à franchir la ligne d'arrivée, les véhicules de l'organisation, des commissaires, du médecin.

Délais d'arrivée

• Tout coureur arrivant dans un délai dépassant 20% du temps du vainqueur n'est plus retenu au classement. Le délai peut être augmenté en cas de circonstances exceptionnelles par le collège des commissaires, en consultation avec l'organisateur. Tout coureur pointé à plus de 25 minutes du peloton principal, doit s'arrêter et quitter la course après avoir remis son dossard au camion balai.







• 4-Règlement particulier de l'épreuve



- Les 3 premiers de l'épreuve, le 1° U19 1ère année, les vainqueurs des classements annexes (Grand Prix de la Montagne, Points chauds, combatif), tous doivent se présenter **au plus tard** 15 minutes après leur arrivée.
- En cas de non-présentation au protocole, les prix et primes ne seront pas attribués et des amendes pourraient être infligées à partir d'une décision du jury des commissaires.









4-Règlement particulier de l'épreuve

PRIX

Grille 655/10:

1 ^{er}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	5 ^{ème}	6 ^{ème}	7 ^{ème}	8 ^{ème}	9ème	10 ^{ème}
150 €	120 €	100€	80 €	60€	50€	35€	25€	20€	15 €

Grand Prix de la Montagne à Saint-Christo-en-Jarez :

3-2-1 points aux 3 premiers coureurs à chaque passage à Saint-Christo-en-Jarez (tours 1,2,3,4)

Prix : 1° : 75 €, 2° 45 €, 3° : 30 €

Points chauds au niveau du passage du Puyt :

3-2-1 points aux 3 premiers coureurs aux tours 2,3,4,5

Prix : 1° : 75 €, 2° 45 €, 3° : 30 €

<u>Iunior 1:</u>

Le premier est récompensé avec maillot blanc et une coupe

Prix de la combativité

Le plus combatif sera désigné par le jury des commissaires et récompensé par une coupe.



• 4-Règlement particulier de l'épreuve

Esprit sportif

• Nous comptons sur l'esprit sportif de chacun afin que l'épreuve puisse se dérouler dans de bonnes conditions et que chacun reparte avec de bons souvenirs de notre épreuve stéphanoise.

Divers

• Pour tout sujet n'étant pas traité dans le présent règlement interne, il sera fait référence au règlement fédéral en vigueur. En cas de force majeure, d'événement imprévu et indépendant de leur volonté pouvant influer sur la sécurité et la régularité de l'épreuve, le Comité d'Organisation et le Jury des Arbitres pourront prendre les dispositions particulières qu'ils jugeront utiles et non prévues dans le présent règlement.



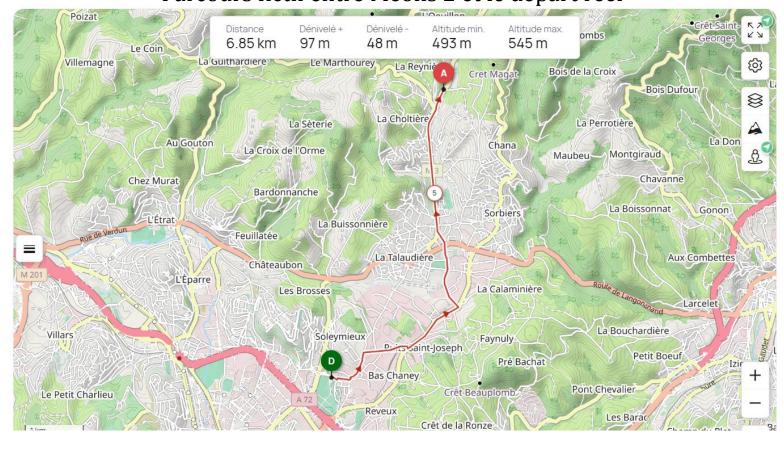


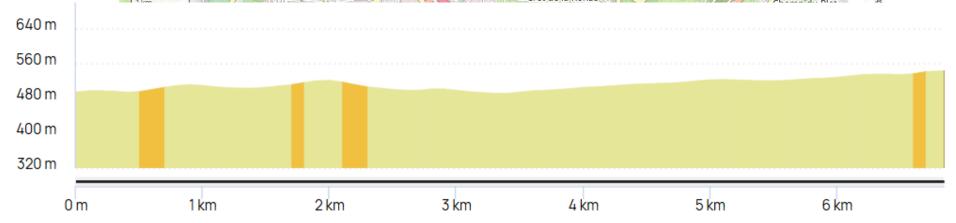


5-Parcours et sécurité

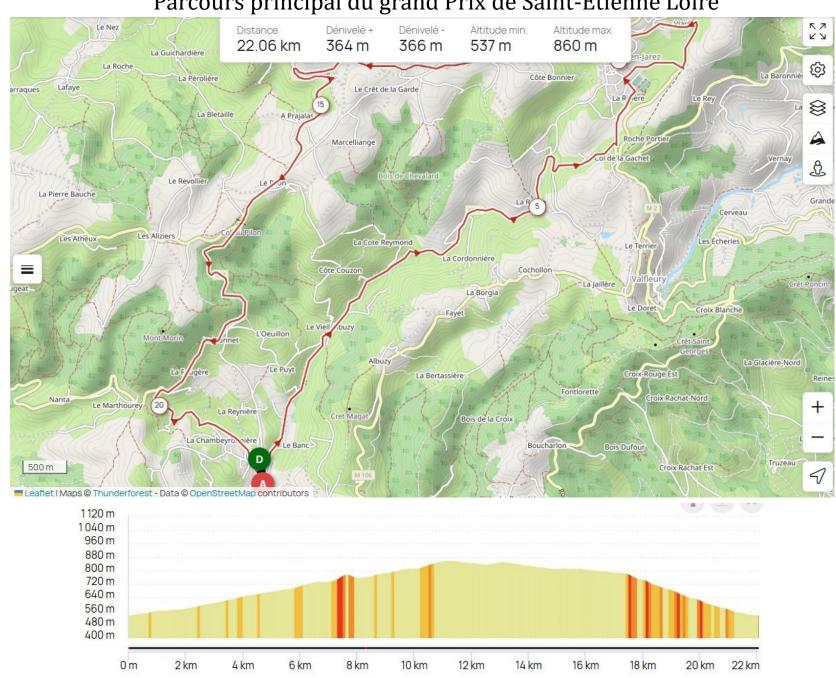
Stele Kivilev		6,9				545
Départ réel Stèle Kivilev - M23	ta distribution	0,0	116,3	13:50	13:50	545
Carrefour M23 / Passage du Puyt		0,5	115,9	13:50	13:50	565
Carrefour M23 / Chemin du Pont		6,3	110,1	13:59	14:00	739
Carrefour Ch du Pont / r. du Stade		6,5	109,8	13:59	14:00	731
1er passage ligne d'arrivée		7,0	109,4	14:00	14:01	763
Carrefour R Stade /Ch. Des planchettes		7,1	109,2	14:00	14:01	785
carrefour Ch des planchettes / M6		7,8	108,5	14:01	14:03	766
St Christo en Jarez	GPM 1	9.4	106,9	14:04	14:05	815
Laurisse M6 / M3	OI W	13,6	102,7	14:10	14:12	845
Le Pilon M3 / M54		16,2	100,1	14:14	14:17	797
Carrefour M3 / M23		19,2	97,1	14:18	14:22	640
Sorbiers Grand Quartier		21,3	95,0	14:21	14:25	535
Carrefour D23 / Passage du Puvt	PC 1	22,3	94,0	14:23	14:27	565
Carrefour M23 / Chemin du Pont		28,1	88,2	14:32	14:36	739
Carrefour Ch du Pont / @du Stade		28,4	87,9	14:32	14:37	731
2ème passage ligne d'arrivée		28,8	87,5	14:33	14:38	763
Carrefour R Stade /Ch. Des planchettes		29,0	87,4	14:33	14:38	785
carrefour Ch des planchettes / M6		29,7	86,6	14:34	14:39	766
St Christo en Jarez	GPM 2	31,2	85,1	14:36	14:42	815
Laurisse M6 / M3		35,5	80,8	14:43	14:49	845
Le Pilon M3 / M54		38,1	78,2	14:47	14:53	797
Carrefour M3 / M23		41,1	75,2	14:51	14:58	640
Sorbiers Grand Quartier		43,2	73,1	14:54	15:01	535
Carrefour D23 / Passage du Puyt	PC 2	44,2	72,1	14:56	15:03	565
Carrefour M23 / Chemin du Pont		50,0	66,3	15:04	15:13	739
Carrefour Ch du Pont / r. du Stade		50,2	66,1	15:05	15:13	731
3ème passage ligne d'arrivée		50,7	65,6	15:06	15:14	763
Carrefour R Stade /Ch. Des planchettes		50,8	65,5	15:06	15:14	785
carrefour Ch des planchettes / M6 St Christo en Jarez	GPM 3	51,6	64,7	15:07 15:09	15:15	766
Laurisse M6 / M3	GFIVI 3	53,1 57,4	63,2 58,9	15:16	15:18 15:25	815 845
Le Pilon M3 / M54		60,0	56,3	15:19	15:29	797
Carrefour M3 / M23		63,0	53,3	15:24	15:34	640
Sorbiers Grand Quartier		65,1	51,2	15:27	15:38	535
Carrefour D23 / Passage du Puyt	PC 3	66,1	50,2	15:29	15:40	565
Carrefour M23 / Chemin du Pont		71,9	44,4	15:37	15:49	739
Carrefour Ch du Pont / r. du Stade		72,1	44,2	15:38	15:50	731
4eme passage ligne d'arrivée		72,6	43,7	15:38	15:50	763
Carrefour R Stade /Ch. Des planchettes		72,7	43,6	15:39	15:51	785
carrefour Ch des planchettes / M6		73,4	42,9	15:40	15:52	766
St Christo en Jarez	GPM 4	75,0	41,3	15:42	15:54	815
Laurisse M6 / M3		79,2	37,1	15:48	16:02	845
Le Pilon M3 / M54		81,8	34,5	15:52	16:06	797
Carrefour M3 / M23		84,8	31,5	15:57	16:11	640
Sorbiers Grand Quartier		86,9	29,4	16:00	16:14	535
Carrefour D23 / Passage du Puyt	PC 4	87,9	28,4	16:01	16:16	565
Carrefour M23 / Chemin du Pont		93,7	22,6	16:10	16:26	739
Carrefour Ch du Pont / r. du Stade		94,0	22,3	16:10	16:26	731
5ème passage ligne d'arrivée		94,4	21,9	16:11	16:27	763
Carrefour R Stade /Ch. Des planchettes		94,6	21,7	16:11	16:27	785 766
carrefour Ch des planchettes / M6	GPM 5	95,3 96,9	21,0	16:12 16:15	16:28	766 815
St Christo en Jarez Laurisse M6 / M3	OF IVI 9	101,1	19,5 15,2	16:15	16:31 16:38	845
Le Pilon M3 / M54		101,1	12,6	16:25	16:42	797
Carrefour M3 / M23		106,7	9,6	16:30	16:47	640
Sorbiers Grand Quartier		108,8	7,5	16:33	16:51	535
Carrefour D23 / Passage du Puyt		109,8	6,5	16:34	16:53	565
Carrefour M23 / Chemin du Pont		115,6	0,7	16:43	17:02	739
Carrefour Ch du Pont / r. du Stade		115,9	0,5	16:43	17:03	731
Arrivée		116,3	0.0	16:44	17:03	763

Parcours fictif entre Méons 2 et le départ réel





Parcours principal du grand Prix de Saint-Etienne Loire



La montée finale du Grand prix de Saint-Etienne Loire La Gimond Saint-Romain-e Distance Dénivelé + Altitude max Dénivelé -Altitude min. ntgiraud 7.36 km 219 m 1 m 536 m 755 m Bénière La Perro Chevalard oine Les Mitanes (6) La Coissière Fontanès Lachal Saint-Chris n-Jarez Bethenod 8 La Baronnière La Pérolière La Rilière A Prajalas Mazenod Colue la Gachet Vernay L'Ollière Champlas La Pierre Bauche Croix du Geai La Cogne La Renaude Cerveau Les Atheux Côte Couzo Cochollon Valfleury Cellieu Le Gougeat Crêt Pon Fayet L'Oeuillon Mont Morin Peyrieux Albuzy Les Plombs Le Puy La Guithardière Le Marthourey La Reynière Bois de la Croix Salcigne Cret Magat La Bruyassière Bois Dufour Salcigne La Renaudière La Choltière + La Sèterie La Perrotière 1020 m 960 m 900 m 840 m 780 m 720 m 660 m 600 m 540 m 480 m 1 km 2 km 3 km 4 km 5 km 6 km 7 km 0 m

• 5-parcours et sécurité

- Référents secours
- Service médical
- Celui-ci sera coordonné par le Docteur Clément FAYOLLE, médecin urgentiste,

tel: 06.31.75.90.67

- Une ambulance de la société ABV 42, ainsi qu'un véhicule de premiers secours à personne (VPSP) de la Croix Rouge française, dotés d'une équipe de secouristes, assureront l'accompagnement de l'épreuve en étant dans la capacité d'intervenir directement ou d'évacuer les éventuels concurrents blessés vers les hôpitaux les plus proches, si nécessaire et après avis du médecin coordonnateur.
- Les soins médicaux en course seront assurés par le service médical mis en place par l'organisation et cela à partir du moment où les coureurs pénètrent dans l'enceinte du contrôle de départ jusqu'au moment où ils quittent celle d'arrivée.

URGENCES

- CHU de SAINT-ETIENNE : 04 77 82 80 00
- Hôpital de SAINT-CHAMOND: 04 77 31 19 19









Guide de la course-Grand Prix de Saint-Etienne Loire U19 6-Comité d'organisation ECSEL

PRÉSIDENT

Philippe BESSON

Tel: 06 08 01 35 57

email: philippe.besson183@orange.fr





PROTOCOLE-RELATIONS PARTENARIALES

Philippe BISIAUX

Tel: 06 32 21 65 38

RELATIONS MÉDIAS

Philippe PRADIER

Tel: 06 84 15 02 20

RELATIONS ÉQUIPES

Denis VILLEMAGNE

Tel: 06 14 09 52 53

RÉFÉRENT CONTRÔLE ANTI-DOPAGE

Patrick BILLET

Tel: 07 82 93 43 65



